



Rapport public sur le processus d'évaluation indépendante pour Google, Microsoft et Yahoo

Janvier 2014

Protecting and Advancing
Freedom of Expression and
Privacy in Information and
Communications Technologies

Résumé

Voici le rapport public sur les évaluations indépendantes des sociétés fondatrices de la Global Network Initiative (GNI) : Google, Microsoft et Yahoo. Ce rapport inclut également le premier constat par le conseil d'administration de la GNI de la conformité de ces trois sociétés avec les principes de la GNI concernant la liberté d'expression et la vie privée.

Créée en 2008, la GNI regroupe des sociétés, des organisations de la société civile, des investisseurs et des universitaires, et a pour but d'aider les sociétés à répondre aux demandes des gouvernements tout en respectant la liberté d'expression et le droit à la vie privée de leurs utilisateurs. La mise œuvre des principes et des directives de la GNI par les sociétés y prenant part fait l'objet d'une évaluation indépendante. Seuls les évaluateurs agréés par le conseil d'administration multipartite de la GNI sont habilités à réaliser l'évaluation des sociétés membres. Les sociétés sélectionnent les évaluateurs parmi les organisations agréées. Foley Hoag, KPMG et PwC ont été choisies par les sociétés fondatrices pour réaliser les évaluations décrites dans le présent rapport.

Les évaluations se concentrent sur la manière dont les sociétés réagissent aux demandes des gouvernements impliquant la liberté d'expression ou le droit à la vie privée, et s'appuient sur un certain nombre de cas résultant des demandes du gouvernement entre juillet 2011 et juin 2013. Les évaluateurs ont demandé aux sociétés de fournir des cas sur la base des critères qu'ils ont définis en s'appuyant sur la consultation des participants autres que des sociétés et sur une étude indépendante de la GNI. L'objectif était de sélectionner pour chaque société une gamme de cas pertinents à son modèle de gestion, ses environnements d'exploitation et son profil de risque en matière de droits de la personne.

La GNI a mis en place un processus d'évaluation en trois phases. À l'issue de la troisième évaluation, le conseil d'administration de la GNI se prononce sur la conformité ou la non-conformité de chaque société avec ses principes. Un constat de conformité indique que le conseil d'administration de la GNI estime que la société s'est engagée envers nos principes en adoptant des politiques et procédures pour les mettre en œuvre ; et, en fonction des cas examinés, s'emploie en toute bonne foi à les mettre en œuvre et les appliquer, et à s'améliorer avec le temps. Le processus d'évaluation n'a pas et ne peut pas déterminer si les politiques et procédures fonctionnent dans chaque cas, ou si la société a agi de manière appropriée concernant chacune des innombrables demandes reçues chaque année des gouvernements.

En fonction de son évaluation du rapport de chaque évaluateur indépendant et des autres informations décrites dans le présent document, le conseil d'administration de la GNI a déterminé que Google, Microsoft et Yahoo étaient conformes aux principes de la GNI. Le conseil d'administration de la GNI a fait ce constat lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 21 novembre 2013 à Washington.

La GNI et les demandes de surveillance de la sécurité nationale

Les gros titres durant les six derniers mois ont attiré l'attention du monde entier sur les pratiques des États-Unis et d'autres gouvernements en matière de surveillance. Protéger la liberté d'expression et le droit à la vie privée des internautes à travers le monde — l'objectif ayant motivé la création de la GNI — n'a jamais été aussi important. Toutefois, il n'a pas été possible d'évaluer la manière dont les sociétés de la GNI réagissent aux demandes liées à la sécurité nationale américaine en raison des restrictions prévues par la loi américaine qui interdisent les sociétés de divulguer toute information concernant de telles demandes. Par conséquent, nous sommes d'autant plus convaincus de la nécessité d'une réforme juridique et politique. Le plaidoyer en faveur d'une transparence accrue et d'autres changements fera davantage partie de notre travail à l'avenir.

Les principales conclusions des évaluations illustrent les défis auxquels sont confrontées les sociétés à travers les divers environnements de travail.

- Les limites imposées pour les évaluations indépendantes des demandes secrètes liées à la sécurité nationale, dans le cadre desquelles la loi interdit aux sociétés de divulguer toute information concernant ces demandes, renforce notre conviction que les gouvernements doivent de toute urgence procéder à une réforme.
- La mise en œuvre des principes de la GNI lors d'acquisitions — et avec les partenaires, les fournisseurs et les distributeurs — reste difficile. L'utilisation de libellés contractuels pour limiter la divulgation à des tiers des données utilisateur des sociétés peut constituer, à cet égard et de diverses manières, un outil important pour les sociétés. Le rythme des acquisitions dans le secteur des technologies, où un grand nombre d'acquisitions sont hautement confidentielles et soumises à des contraintes de temps, présente également une difficulté s'agissant de s'assurer que les risques en matière de droits de la personne sont intégrés au processus de diligence raisonnable.
- Déterminer si le contenu enfreint les conditions de service d'une société lorsqu'elle est confrontée à des restrictions gouvernementales doit faire l'objet d'un examen interne approprié, afin de garantir la conformité de la société avec ses engagements vis-à-vis des principes de la GNI.

À notre connaissance, c'est la première fois qu'une organisation réalise des évaluations impliquant l'examen de ces types de demandes. Plusieurs difficultés se sont posées, dont l'accès limité des évaluateurs aux informations des sociétés en raison de revendications du secret professionnel et d'autres préoccupations identifiées ci-dessous. Bien que l'évaluation des politiques et procédures internes des sociétés pour répondre aux demandes d'application de la loi et autres demandes émanant des gouvernements dans un environnement juridiquement contraignant soit une tâche complexe, ce rapport décrit les progrès considérables que nous avons été en mesure de réaliser.

En 2014, la GNI procédera à un examen du processus d'évaluation en vue d'intégrer les enseignements tirés de cette première vague d'évaluations, et entamera l'évaluation de nouvelles sociétés membres. Le processus devrait selon nous évoluer au fil du temps, et nous nous réjouissons de travailler avec les sociétés supplémentaires qui se joindront à nos efforts de protection de la vie privée et de la liberté d'expression à travers le monde.